

# Modernisation et remplacement de portes automatiques et de SAS anti-retour

## MARCHE DE TRAVAUX

---

### Descriptif sommaire

**Maître d'Ouvrage (MO) :**

AÉROPORT DE BALE-MULHOUSE  
BP 60120 - F - 68304 SAINT-LOUIS  
Cedex  
FLUGHAFEN BASEL-MULHOUSE  
Postfach CH - 4030 BASEL

**Département Infrastructures:**

M. Philippe GAUTHIER  
Directeur du département  
Aéroport de Bâle-Mulhouse  
B.P. 60120  
F - 68304 SAINT-LOUIS Cedex

**Chef de projet du MO :**

Aéroport de Bâle-Mulhouse  
Service Infra Réseaux Energie Fluides  
B.P. 60120  
F - 68304 SAINT-LOUIS Cedex  
M. Romain MALLOL  
Téléphone : 03.89.90.38.29  
06.82.39.09.06  
E-Mail : RMallol@euroairport.com

L'Aéroport de de Bâle-Mulhouse souhaite moderniser et remplacer ses SAS-Anti-retour qui font la frontière entre le coté piste et le coté ville dans 5 zones distinctes au niveau 2 du terminal passager. Les portes automatiques réparties dans les 5 zones sont des portes battantes à ventouse équipées d'un système de contrôle d'accès (Nedap) et connectées sur un système UGCIS (Unité de Gestion Centralisée des Issues de Secours).

Les travaux sont prévus de février 2026 à mai 2027

Environnement du chantier :

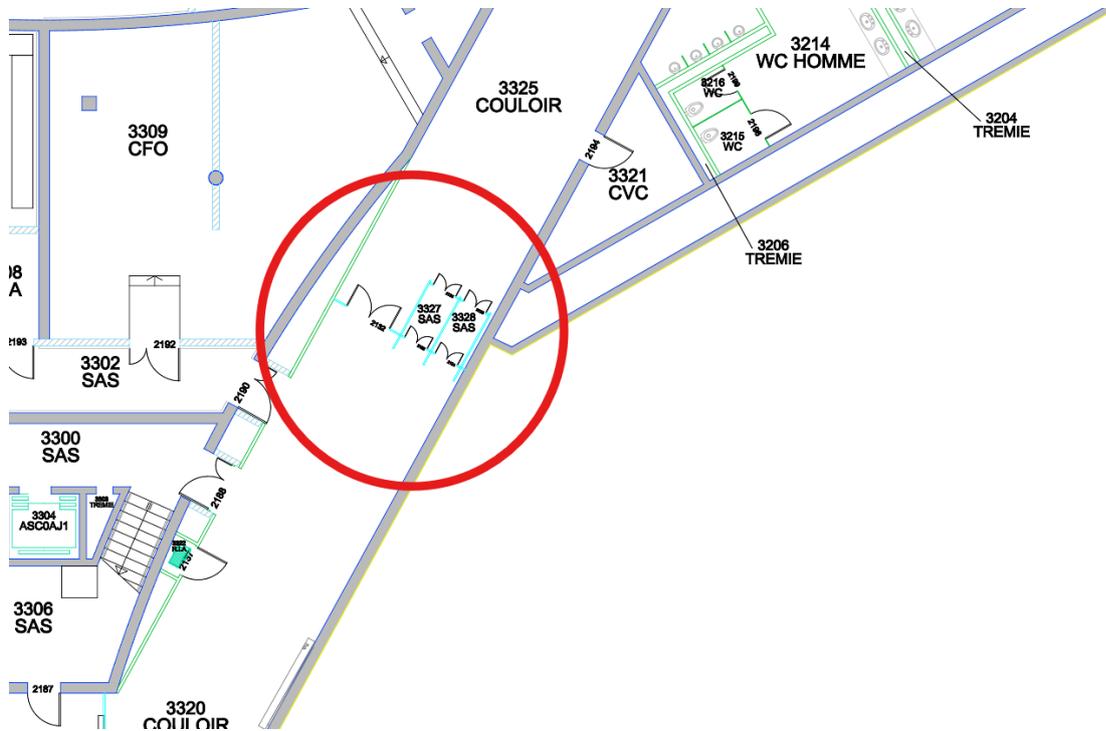
- Travaux exécutés en site occupé.
- Les accès aux bâtiments environnants ainsi que les voies de dessertes (véhicules et piétons) intérieurs comme extérieurs devront demeurer accessibles durant la totalité des travaux.
- Le projet se situe en Zone de Sûreté à Accès Réglementé (ZSAR) -> Accès avec badge rouge.

L'opération consiste au remplacement des SAS existants :

- Dépose des faux-plafonds par entreprise agréée
- Dépose des SAS existants
- Dépose des portes automatiques « Autorités » existantes
- Evacuation du matériel
- Livraison des nouveaux équipements suivant le phasage des travaux
- Montage des SAS et portes « Autorités » en lieu et place des anciens équipements après rénovation des revêtements de sol
- Raccordement CFO et CFA des équipements (alimentation en attente)
- Contrôle d'accès
- Reprise des faux-plafonds par entreprise agréée
- Test et mise en service

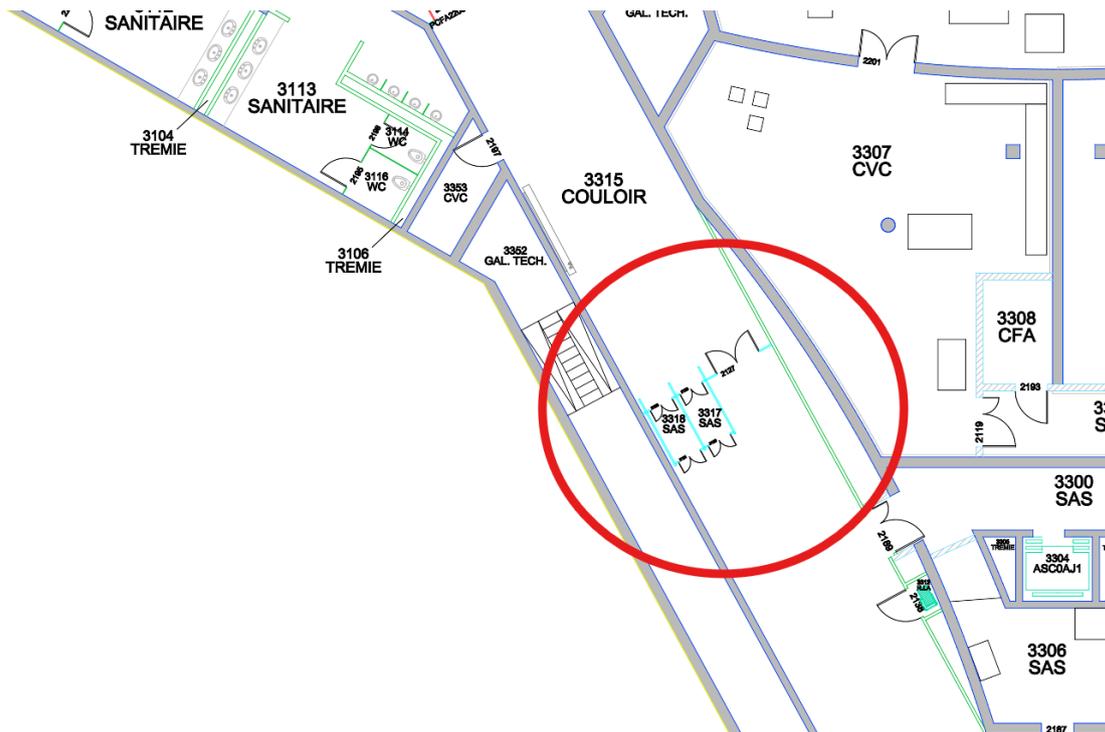
## 1 Zones concernées

### 1.1 Zone Y Nord



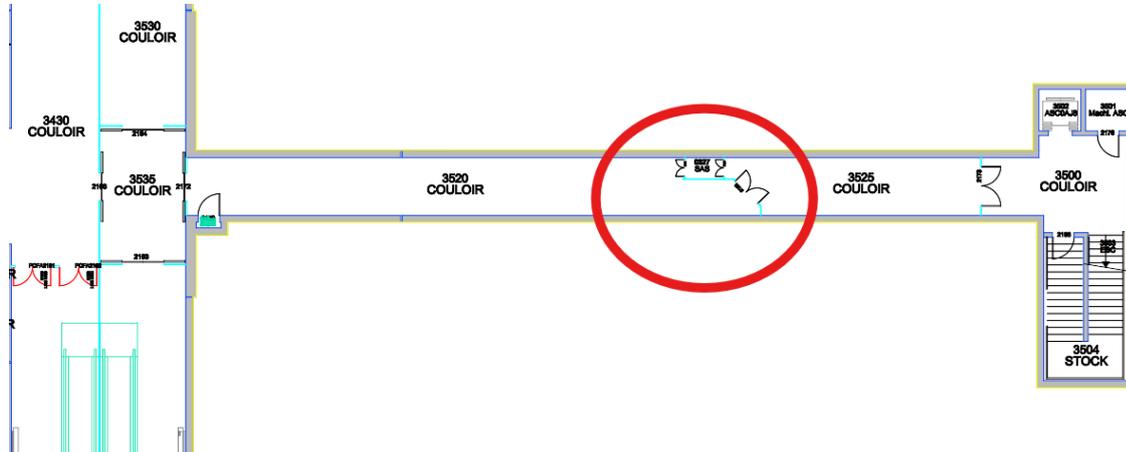
La zone Y nord est composé de deux SAS anti-retour ainsi que d'une porte papillon sur ventouse équipée de contrôle d'accès faisant office d'issue de secours d'une largeur de 2UP.

### 1.2 Zone Y Sud



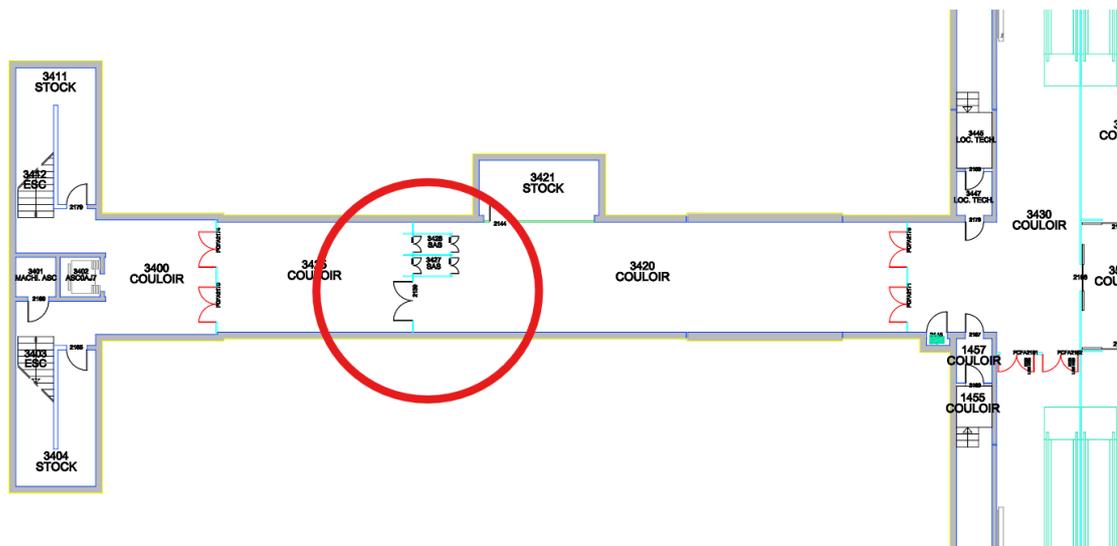
La zone Y Sud est composée de deux SAS anti-retour ainsi que d'une porte papillon sur ventouse équipée de contrôle d'accès faisant office d'issue de secours d'une largeur de 2UP.

### 1.3 Pré passerelle Nord



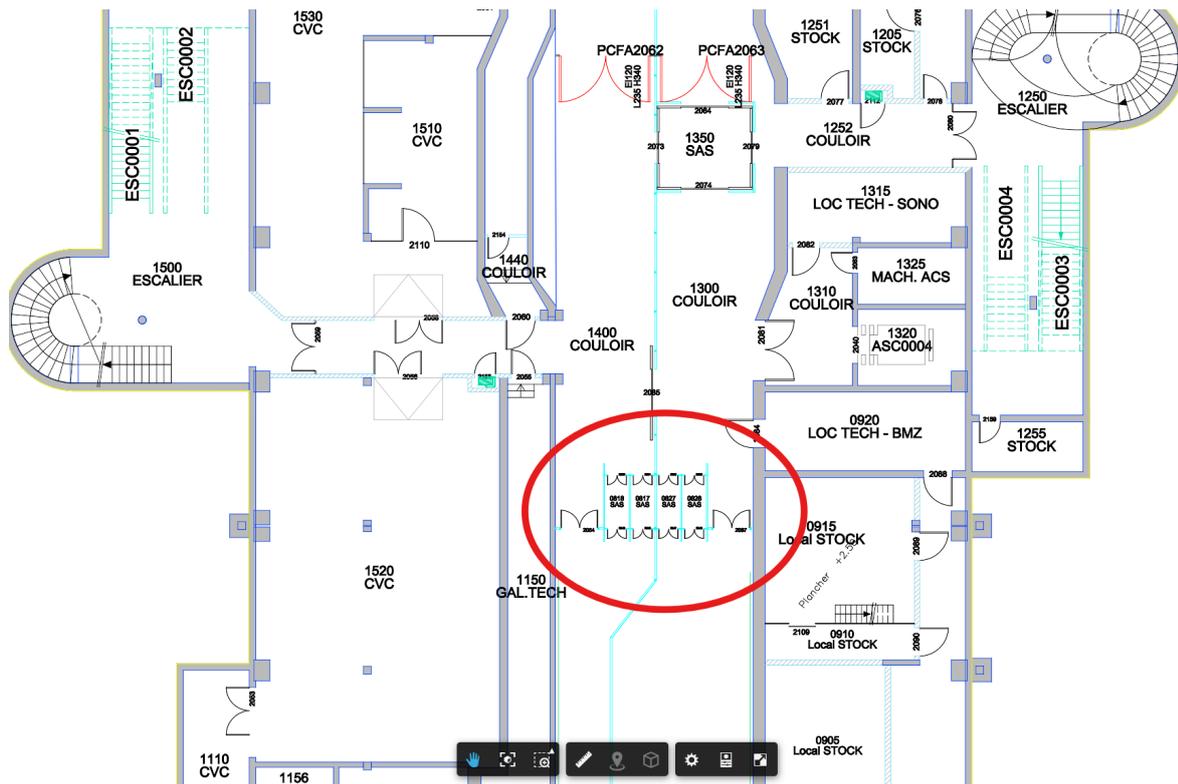
La zone pré-passerelle Nord est composée d'un SAS anti-retour ainsi que d'une porte papillon sur ventouse équipée de contrôle d'accès faisant office d'issue de secours d'une largeur de 2UP.

### 1.4 Pré passerelle Sud



La zone pré-passerelle Sud est composée de 2 SAS anti-retour ainsi que d'une porte papillon sur ventouse, équipée de contrôle d'accès, faisant office d'issue de secours d'une largeur de 2UP

## 1.5 Couloir central



La zone couloir central est équipée de 4 SAS anti-retour et de 2 portes papillon sur ventouse, équipées de contrôle d'accès, faisant office d'issue de secours d'une largeur de 2UP. Ces portes sont également des portes UGIS et donc sous vidéosurveillance et reliées à un système de gestion centralisée.

Ces SAS et portes font office de frontière entre la Zone publique et zone réservé, et sont donc également équipé d'un système de biométrie.